

## Compte rendu du Conseil Municipal - Séance du 31 mai 2011.

L'an deux mil onze et le trente et un mai à vingt heures, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni sous la Présidence de M. MICHEL, Maire.

**Étaient présents :** MM. MICHEL, CORNU, CHOLLAT, GRIVOLLA, ALBERT, BARBIER, CHANARON, CHARVET, CHAUT-SARRAZIN, DESROCHE, GUILLAUD, MOREL, VIUDEZ, VITETTA.

**Absente :** Mme BONNARGENT.

Secrétaire de séance : M. Bertrand CHARVET.

**Compte rendu de la séance du 26 avril 2011.** Approbation à l'unanimité.

### **N° 10/015 - Objet : Vote des subventions 2011.**

Le conseil municipal décide d'allouer les subventions suivantes aux organismes ci-dessous pour l'année 2011. M. CHOLLAT Gérard ne prend pas part au vote de la subvention allouée à la MFR Le Chalet à St André le Gaz.

|   |            |
|---|------------|
| ADMR Branche Aide ménagère St Didier                        | 600,00 €   |
| ADMR Branche TISF St Didier                                 | 100,00 €   |
| ADMR SSIAD des 2 Vallées Virieu                             | 250,00 €   |
| ASP Basket  | 500,00 €   |
| Cantine Scolaire  | 4.000,00 € |
| CCAS  | 3.500,00 € |
| Chambre des métiers Vienne 1 élève                          | 60,00 €    |
| MFR Le Chalet St André – Section menuiserie                 | 300,00 €   |
| MFR Le Chalet St André 1 élève                              | 60,00 €    |
| MFR Mozas – 3 élèves  | 180,00 €   |
| Centre Léon Bérard  | 100,00 €   |
| Pupilles Enseignement Public                                | 50,00 €    |
| Ski Club La Tour du Pin                                     | 50,00 €    |
| Rugby Club les Vallons                                      | 50,00 €    |
| Judo Club Virieu  | 50,00 €    |
| Comité des fêtes (participation au feu d'artifice du 14/07) | 200,00 €   |
| Ass. Coordination Gérontologique Virieu                     | 50,00 €    |
| IME Meyrieu les Etangs 1 élève                              | 100,00 €   |

### **Compte rendu de la commission urbanisme**

La commission a étudié les dossiers suivants et émis des avis favorables :

**Permis de construire :** Nouveau dépôt de dossier par la SCI Les Bruyères suite à un avis défavorable pour non recours à un architecte, pour agrandissement et changement de destination de locaux.

#### **Déclarations préalables :**

M. BOYADJIAN Antoine pour l'agrandissement de sa maison au hameau de la Souzan

M. BARBIER René pour la construction d'une piscine au hameau des Villettes.

Mme BONNETON Sylvie pour la construction d'un abri de jardin au hameau de la Fauconnière..

M. REY Thierry pour la construction d'un abri de jardin au hameau du Tramoley.

M. CHAUT-SARRAZIN Frédéric pour la pose de velux, changement de shon en shob, remplacement marquise et portail au hameau du Bourg.

M. MERMOUD Jean-Louis pour la construction d'un abri bois au hameau de la Souzan.

### Droit de préemption.

DPU pour la propriété de M. SOUDAN au hameau du Moriot. La commune ne souhaite pas faire valoir son droit de préemption.

### Plan Local d'Urbanisme – PLU –

Monsieur le Maire fait le compte rendu des deux réunions de travail qui ont lieu récemment. Suite aux observations de l'urbaniste la partie zonage a été revue afin d'être en conformité avec les orientations du SCOT. Le DOG (Document d'Orientation Générale) préconise que 90 % des nouveaux logements se situe en zone U et les autres 10 % soient répartis dans les autres zones. D'autre part, la commission a étudié le règlement de toutes les zones hormis la zone AU. La modification du périmètre du château a également été étudiée par une visite sur place du bâtiment et sera soumise à l'architecte des bâtiments de France pour validation.

La date de la prochaine réunion publique a également été fixée au lundi 12 septembre à 20 heures à la salle des fêtes. L'ordre du jour sera la présentation du règlement et du zonage.

### Compte rendu commission des bâtiments.

- bilan satisfaisant des deux journées bénévoles organisées :
  - \* le 14 mai pour les travaux de peinture au stade et au vestiaire. Forte mobilisation du club de football.
  - \* le 28 mai pour le nettoyage des greniers du bâtiment mairie et la pose de laine de verre.
- Le chauffe eau de la salle des fêtes est en panne et ne peut pas être réparé. Compte tenu du fait que la salle des fêtes est louée tout les week end il a été commandé en urgence l'achat et la pose d'un nouvel équipement auprès de l'entreprise Giroud.
- la visite de contrôle électrique annuel est programmée pour le lundi 6 juin. Sont concernés les bâtiments suivants : salle des fêtes, bâtiment vestiaire et l'église.

### Compte rendu commission voirie.

- Travaux de la traversée du village. L'appel d'offre a été lancé avec une date limite de remise des plis fixée au vendredi 24 juin 2011 à 12 heures. La commission d'appel d'offre devra se réunir dans les jours qui suivent.
- Barrière endommagée vers l'église. Sa réparation a été effectuée.
- Travaux de renforcement électrique au hameau des Croisettes . Ces derniers doivent démarrés le 7 juillet 2011 et le raccordement définitif sera exécuté en octobre 2011.
- Emplois – Point à temps : Réalisés dans le cadre du marché de travaux voirie de la Communauté de Communes Les Vallons de la Tour, ils sont programmés pour le mois de juin 2011.

### Communauté de communes Les Vallons de la Tour

- \* Présentation de la situation financière rétrospective établie par le Cabinet Heymes Conseil.
- \* Evolution des périmètres des intercommunalités.
  - \* réunion à Saint Ondras en présence de Monsieur le Sous-Préfet de la Tour du Pin le 6 juin 2011, avec l'ensemble des maires et adjoints des communes concernées par la modification du périmètre intercommunal
  - \* réunion à Saint Clair de la Tour le 16 juin 2011 avec l'ensemble des conseil municipaux de la communauté de communes des Vallons de la Tour.

## **Comptes rendus divers syndicats.**

### **Syndicat des Eaux de la Haute Bourbre.**

Principaux sujets abordés :

\* Protection des captages

Un programme national de reconquête de la qualité des eaux brutes (dans le cadre du Grenelle 2 de l'environnement) est engagé. Le syndicat des eaux est concerné pour un captage situé sur la commune de Virieu.

Pour cela le syndicat est en contact avec la chambre d'agriculture et la SAFER afin d'acquérir des parcelles de terrains entourant ces captages afin de modifier les pratiques culturales compatibles avec les captages. Des compensations pourraient être proposées aux agriculteurs dont la modification des pratiques pourrait mettre en difficulté leurs exploitations.

\* Mise en place de ticket restaurant pour le personnel.

### **SICTOM**

\* Validation du rapport annuel 2010

\* Diverses délibérations pour des renouvellements de conventions ou contrats auprès de divers organismes.

\* Validation de plusieurs marchés de travaux et fournitures.

\* Vote du compte de gestion 2010.

### **SE 38**

La création de la nouvelle structure du syndicat départemental d'électricité est opérationnelle. Actuellement des discussions sont engagées avec quelques syndicats primaires d'électricité qui montrent une certaine réticence pour adhérer au syndicat départemental.

### **Questions diverses**

- Eclairage terrain d'entraînement de foot. Validation du devis établi par l'entreprise Forclum pour la fourniture et pose d'un projecteur supplémentaire. Le coût des travaux est estimé à 535,90 € T.T.C.

- Mur séparatif avec la propriété Clément Lacroix. Différentes propositions sont proposées et chiffrées à savoir : démolition du mur et remplacement par un grillage, reconstruction à neuf, remise en état de l'existant. Le Conseil Municipal décide de ne pas se prononcer ce jour afin de se laisser un temps de réflexion.

- Prochaines réunions :

- Conseil Municipal : le 17 juin 2011 à 20 heures

- Commission Information : le 20 juin 2011 à 19 heures.